

RAPPORT D'ACTIVITÉ



2023-2024

FFMC

Fédération Française des Motards en Colère



Les élus du Bureau national



Gwen-Aël Lamoureux,
réélu 2023.
Coordinateur national



Céline Aubrun,
réélue 2021.
Coordinatrice adjointe.



Jacques Barac,
réélu 2023.
Coordinateur adjoint.



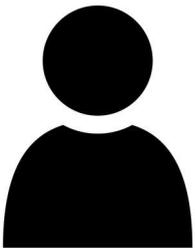
José Aznar,
réélu 2022.
Trésorier national



Alexis Brozek,
élu 2023.
Trésorier adjoint.



Christophe Boulais
élu 2023.



James Jette,
élu en 2023.



Thibaut Schmitt,
élu 2022.



Léo Pourtoy,
réélu 2023.

EDITO

La FFMC existe depuis 44 ans, et prouve depuis lors le sérieux de notre association et de son engagement. Le monde change, les mentalités aussi. Il est bien loin le temps où une manifestation d'envergure faisait plier un gouvernement. Force est de constater que nos dernières victoires remontent à quelques années !

Il n'est plus envisageable d'obtenir des avancées concrètes en mettant simplement les motards dans la rue. Même des mouvements de grande ampleur comme les Gilets Jaunes ou les manifestations contre la réforme des retraites n'ont pas pu aboutir à de réels changements sociétaux.

Aussi, comment être pris en compte dans un monde où le 2RM est vu comme un mode de loisirs et où l'écologie semble être la seule thématique entendable par les politiciens en quête de voix alors même que la FFMC est force de proposition pour le bien commun ?

Quels moyens devons-nous mettre en place afin de pouvoir encore défendre les usagers 2RM et rester un acteur sociétal majeur ?

- Les arguments techniques ne suffisent plus. Nous sommes experts dans ce domaine, mais cela ne convaincra pas un responsable politique. Il n'arrivera pas à se représenter réellement les avantages de la moto, par méconnaissance du sujet ou par dogmatisme, et donc en incapacité à tirer profit de ceux-ci.

- Certains thèmes sont très en vogue dans les discours politiques actuels : management de la mobilité, Mobility as a Service (MaaS)... Il faut surfer sur cette vague et leur montrer que la moto a des atouts à proposer en étant intégrée dans ces écosystèmes globaux. Puisque les responsables politiques ne sont pas en capacité de tirer profit des avantages de la moto par méconnaissance, il va falloir leur fournir des solutions clé en main. Ce qui signifie dépasser notre cœur de métier, monter en compétences sur les autres moyens de déplacement pour être en mesure d'englober toutes les mobilités.

- Le social est également un sujet qui trouve généralement une écoute attentive auprès des élus. La preuve en est : le recul des métropoles sur le sujet des ZFE. Il faut donc axer notre communication sur ce thème également, car la moto, surtout de petite cylindrée, reste plus économique qu'une auto.

En complément des manifestations classiques, la FFMC doit avoir une approche complémentaire qui touche les élus et soit bénéfique à la fois pour la défense et la pratique du 2RM.

Ensemble, plus forts.

PARTIE 1

L'ORGANISATION NATIONALE DE LA FÉDÉRATION

LES ACTEURS DE LA STRUCTURE NATIONALE

Le Bureau national (BN)

Une direction collégiale

La FFMC nationale est coordonnée par un collectif de bénévoles élu par l'assemblée générale : le Bureau national.

Il comprend 9 postes renouvelés par tiers à chaque assemblée générale.

Ses missions :

Mettre en œuvre les orientations définies par l'assemblée générale.

Assurer la cohérence entre les positions de la FFMC et ses valeurs

Coordonner le Mouvement motard FFMC.

Pour la première fois depuis de nombreuses années le BN a réussi à effectuer un exercice complet avec ces 9 membres marquant une stabilité, une cohésion et une envie de travailler ensemble pour la défense de la moto.

Chacun des élus du Bureau national a la charge de plusieurs dossiers, en relation étroite avec les mandataires et salariés affectés à ces dossiers. Chacun des titulaires ou co-titulaire est assisté par un ou 2 suppléants qui eux aussi sont pleinement actifs sur les dossiers concernés.

Rôles des élus du BN 2023 :

Céline Aubrun, co-coordinatrice du BN, suit la formation, le projet associatif, l'Education routière de la jeunesse.

José Aznar, trésorier national, suit les relations internationales et la FEMA, la Fondation Mutuelle, relations avec les Éditions.

Jacques Barac est co-coordonateur et suit le CNSR/CSER, la boutique, les GEM, relations avec le SN.

Christophe Boulais suit la formation,

Alexis Brozek est trésorier suppléant, et suit la commission juridique

James Jette suit le système d'information

Gwen-Aël Lamoureux, coordinateur du BN, suit les relations BN/SN, les acteurs du monde du 2RM, la mobilité, les libertés publiques et convergence des luttes, l'AMDM, l'AFDM.

Léo Pourtoy suit le réseau des antennes, le GT jeunes, les GEM, les réseaux sociaux

Thibaut Schmitt suit les infrastructures, le GT Jeunes.



Fédération Française des Motards en Colère

Le Secrétariat national (SN)

Des salariés en appui des bénévoles

Pour réaliser ses missions, le Bureau National s'appuie sur une équipe de salariés qui apportent un soutien technique aux antennes départementales et au niveau national :

Vanessa Lebrun : Secrétaire comptable,

Didier Renoux : Délégué général,

Aurélien Ronfort : Secrétaire de direction,

Éric Thiollier : Animateur de réseaux.

Les salariés travaillent en autonomie sous la responsabilité du BN.

Fin 2023, le BN a entamé la procédure de recrutement d'un chargé de communication en remplacement de Didier Renoux, Délégué Général, qui prendra sa retraite fin 2024.

Vérificateurs aux comptes :

Ils sont élus lors des Assises nationales et font le lien entre les antennes et la trésorerie nationale.

Chrystel Beis, FFM C 974,

Arllette Roca, FFM C 91.

Les Mandataires

Des bénévoles « spécialistes »

Les mandataires nationaux, adhérents de la FFM C, interviennent dans des domaines proches de leurs compétences ou centres d'intérêts. Ils reçoivent une délégation du BN, reconduite annuellement à l'issue des Assises nationales.

Le BN a confié 12 mandats pour l'exercice 2023 - 2024 :

• Circuits et relations avec la FFM :

Jean-Marc Belotti, PPC.

• Affaires publiques:

Hugo Bessenay FFM C 21

• Sites internet des antennes :

Norbert Cabrol, FFM C 73.

• Fédéralisme et projet associatif :

Fabien Delrot, FFM C 73.

• GT Jeunes :

Cassandra Frezon, PPC.

• Organisation des Assises et JTI :

Nicolas Garand, FFM C 34.

• FEMA :

Eric Maldiney, FFM C Nationale.

• Formation des militants :

Pierre-Henri Marchand, FFM C 63.

• Infographie :

Emmanuel Mumburu, FFM C 91.

• Gestion du système d'information :

Cyrille Petion, FFM C 33.

• Finances et gestion :

Fabrice Vidal, FFM C 54-55.

• CNSR, CSER, :

France Wolf, FFM C 54-55.

Les Antennes



La FFMC est forte de 86 antennes qui représentent 93 départements dont 3 ultramarins. L'antenne PPC (Paris Petite Couronne) comprend les départements 75 (Paris), 92 (Hauts de Seine), 93 (Seine St Denis) et 94 (Val de Marne), la 26-07 regroupe 26 (Drôme) et 07 (Ardèche), l'antenne Corse regroupe 2A (Corse du sud) et 2B (Haute Corse), l'antenne 54-55 regroupe 54 (Meurthe-et-Moselle) et 55 (Meuse).

Depuis 2023, l'antenne 04-05 regroupe les départements 04 (Alpes de Haute Provence) et 05 (Hautes Alpes)

L'année 2023 a vu la relance des antennes FFMC 08, 61, 95

Le GT Jeunes et ses projets

Salon du 2 roues de Lyon

Quatre volontaires issus des rangs du GTJeunes étaient présents au Salon du 2 Roues de Lyon, du 7 au 10 mars 2024. Cette présence, pour la troisième année consécutive, était motivée par plusieurs raisons :

- N'est-ce pas le meilleur moyen de toucher les jeunes, que les jeunes de la FFMC soient présents ?
- Le GTJeunes est encore méconnu

dans certaines antennes, c'est l'occasion de le faire connaître. Et quoi de mieux que d'apporter son aide, pour créer des liens ?

Leur rôle était d'être intégré(e)s dans les roulements de l'Antenne locale, pour tenir la consigne de casques, gérer le parking 2 Roues et tenir le stand de la FFMC. Et leur présence a semble-t-il été très appréciée du côté de la 69 !

Fiches pratiques Réseaux Sociaux



<https://extranet.ffmc.asso.fr/index.php/s/ronjiocQRzf6KgW/download>

Lors des animations "réseaux sociaux" et "communication écrite" qui se sont déroulées lors des JTI 2021, des idées ont émergé :

- Lors du tour de table de l'animation "réseaux sociaux", certaines questions ont été posées, mais n'ont pas trouvé de réponse immédiate.

- Une des propositions de 2020 se concrétisait : il y a un réel besoin de fiches pratiques pour aider les antennes dans la gestion de leurs réseaux.

Un premier jeu de fiches pratiques a été dévoilé lors des Assises 2023 et les antennes qui le souhaitent ont pu faire part de leurs retours lors d'un atelier dédié, afin de permettre une amélioration continue de ces supports pédagogiques à destination des chargés des réseaux sociaux en antenne.

Rassemblement estival

L'événement Annuel Estival du GT Jeunes a pour but de rassembler dif-

férents membres des antennes, quel que soient leurs âges, leurs motos, leurs expériences, leurs implications, et de leur permettre d'échanger, partager, transmettre des informations (nationales ou locales) entre eux et découvrir une région différente chaque année, en impliquant les antennes locales et les pétales du mouvement comme la FFMC Loisirs.

Organisé pour la seconde année consécutive, il s'est déroulé du 11 au 14 août 2023 en Auvergne.

Les retours des participants sont unanimement positifs pour cet événement haut en fédéralisme et convivialité !

Contenu vidéo

Lors des propositions de 2020, un des constats réalisés concernait le manque de contenus vidéo sur la FFMC. Ainsi, les jeunes de sont mis en tête de s'y attaquer et le résultat est une première version de la vidéo de présentation de la FFMC, d'une durée de 3 minutes, qui a été publiée le 31 août 2023, sur la chaîne Youtube de la FFMC Nationale. Un sondage a ensuite été réalisé afin de recueillir les retours des antennes qui le souhaitent de manière à permettre de continuer d'alimenter ce projet.

Les GT Fédéralisme et projet associatif

Groupe de travail Fédéralisme / Projet Associatif

Le groupe de travail, composé d'un mandataire, de membres du Bureau National et du Secrétariat National, travaille à la fois sur le Fédéralisme et le Projet Associatif. Il a pour objectif de réfléchir à l'évolution du cadre structurel de la FFMC. Ce dossier permet une transversalité et un lien avec les différents groupes de travail existants au sein de notre association.

GT Projet Associatif « élargi »

A la suite des Assises 2023, il a été dé-

cidé d'élargir ce groupe de travail car il est important que les militants d'antennes puissent proposer des orientations pour l'avenir de la FFMC.

Le lancement a été long pour permettre la finalisation des documents qui serviront de base de travail. Les membres du GT s'attèlent à faire le diagnostic de notre association avec ses victoires et ses défaites, sa place dans le milieu motard, ses structures et partenaires, le contexte environnemental et sociétal.

Ce GT a également travaillé à la mise en place d'un atelier lors des Assises 2024 en posant la question de la FFMC de demain.

Le GT Mobilité

Sous l'impulsion des dernières Assises et vu l'intérêt des antennes à la mise en commun des informations et des pratiques locales pour permettre la dérogation des 2RM du dispositif des ZFE, un groupe de travail s'est constitué depuis les CDR d'octobre 2023. Son premier travail est d'identifier, de façon étayée, les forces / les faiblesses, les menaces / les opportunités qui pèsent sur la pratique du 2RM en milieu urbain afin de porter des propositions FFMC réactualisées sur la place du 2RM en ville. Objectif : porter un discours commun vers l'extérieur en tenant compte des autres modes de déplacement.

Il symbolise le principe d'un management local des politiques de mobilité urbaine : le national et le local sont liés, les sujets doivent pouvoir être étudiés ensemble.

Le système d'information FFMC

Cyrille Petion, mandataire national, et Éric Thiollier, salarié, poursuivent la simplification/rationalisation/fiabilisation de notre SI avec le soutien actif de

nombreux militants bêta testeurs.

L'espace adhérent accueille désormais, en plus de notre Cloud (espace de partage de fichiers), un extranet, qui permet aux militants de travailler de concert sur un document partagé en ligne, mais hébergé sur nos propres serveurs, comme l'ensemble des applications GAEL (gestion des adhérents), CANAM (gestion des antennes), SCOTR (gestion de trésorerie) et SIDES (gestion des interventions ERJ). La communication interne est assurée par un gestionnaire de listes, SYMPA, issu du logiciel libre (hébergé par OUVATON, coopérative numérique de l'ESS) et piloté directement par CANAM.

La FFMC a ainsi construit un système d'information militant, qui conserve son autonomie numérique vis à vis des GAFAM. Le système est également décentralisé puisque chaque antenne a la main sur ses informations, ses adhérents ou les fichiers qu'elle souhaite partager.

Le soutien aux Éditions de la FFMC

“ Conforter et développer le mouvement FFMC - la FFMC vous défend, MotoMag vous informe ”

Le projet de soutien aux Editions de la FFMC a évolué après les assises 2023. En effet le gérant a souhaité que notre aide se porte plutôt sur le développement des abonnements au lieu d'un soutien financier en apport de trésorerie. Certaines antennes ont également adhéré à cette idée. Le BN a validé en juin cette action de promotion des abonnements pour le montant de 50 K€ que nous envisagions de consacrer initialement en apport de trésorerie. Nous

avons développé ce projet pendant l'été 2023 avec les Editions et l'apport essentiel de notre mandataire SI.

Quelle que soit la forme, le but est d'amener des nouveaux abonnés aux Editions.

Le 1er septembre, la première étape a été réalisée avec un accès possible depuis le site ffmc.com/espace adhérent vers les abonnements des Editions au tarif adhérent FFMC.

Le 15 septembre la première promotion d'abonnement à MotoMag papier + numérique à 1€ a été mise en œuvre et 601 abonnements ont été acquis, en grande partie par des adhérents en cours.

La seconde promotion a été proposée le 1er décembre en même temps que l'ouverture des adhésions 2024. 535 abonnements à 1€ ont trouvé preneur. Au total ce sont 1458 abonnés supplémentaires qui ont été amenés aux Editions se répartissant en 1136 bénéficiaires de la promotion à 1€ mais aussi 322 au tarif adhérent pour Motomag, GPMag, papier ou numérique

Pour 2024 nous poursuivons notre action de soutien aux Editions par la promotion des abonnements. Pour ce faire nous nous appuyerons sur :

- Cet accès maintenant institutionnel aux abonnements, au tarif adhérent, via le site FFMC, réservé aux membres de la FFMC (adhérents ou SMD) ;
- Une ou deux campagnes de promotion à 1€, les modalités sont en cours de définition avec les Editions ;
- Une aide aux Editions pour les opérations promotionnelles qu'elle mettra en œuvre via sa boutique, destinées à tous les publics ;
- Des abonnements offerts lors de challenges ou jeux concours à organi-

ser par l'intermédiaire de nos réseaux sociaux avec l'appui du GT Jeunes.

Espace membre pour sociétaires membres de droit.

"Améliorer pour ces membres, à part entière, l'accès au mouvement FFMC"

Les sociétaires membres de droit (SMD) sont à la fois des sociétaires de la Mutuelle des motards (AMDM) et des membres de la FFMC. Toutefois, s'ils disposent d'un espace sociétaire sur le site de l'AMDM ils n'avaient pas l'équivalent côté FFMC. Le projet a consisté à créer un accès à Gael, via le site FFMC. Ils ont accès aux mêmes informations que tous les membres de la FFMC : fiche individuelle, informations concernant l'antenne de rattachement, adhésion, abonnements Motomag et GPMag des Editions de la FFMC. Cet espace a été créé le 4 décembre et à ce jour plusieurs centaines se sont enregistrés.

ACTUALITÉS DES STRUCTURES

Depuis les dernières Assises, les échanges entre les structures ont été particulièrement fructueux.

- Les réunions inter structures ont repris en septembre 2023.

- L'organisation du salon de Lyon a été concertée et a créé une dynamique qui se poursuivra dès la préparation de l'Alpes Aventure Motofestival.

- Le bureau national a été à l'écoute soit en participant aux réunions du Conseil d'Administration de la Mutuelle



des Motards ou en accompagnant chacune des autres structures.

FFMC Loisirs

L'année 2023 a été une année de réorganisation effective de la FFMC Loisirs.

Le Bureau National les a accompagnés sur le premier trimestre jusqu'au point d'orgue, le retour de leur Assemblée Générale à l'occasion des Assises. Les antennes qui le souhaitaient ont pu y témoigner toute leur sympathie envers un pétale historique de notre mouvement. Des volontaires veulent intégrer le bureau de la Loisirs ou être mandatés pour porter la parole de la structure lors des CDR, leur apporter une aide bienvenue pour leur site internet et leur page Facebook. Un nouveau coordinateur, François BONHOMME a été élu après la démission de Christian LAHARGUE pour raisons de santé. Merci à lui pour toutes ces années passées à coordonner les actions de la Loisirs !

La Loisirs s'est ainsi mise en ordre de marche pour assurer le maximum de présence à l'occasion des grands moments de la vie de notre association, comme ce fut le cas pour les Conseils de Régions ou encore les JTI.

Cela permettra de relancer des projets dans la droite ligne de ceux qui ont fait son histoire. Les Tasses pour un Bol deviendront ainsi dans une nouvelle formule, des Tasses pour une Coupe. Assurément de bon augure pour une année 2024 qui s'annonce riche en événements pour cette structure !

Éditions de la FFMC 2023, le bilan



Les ventes en points de vente (PVD) de Motomagazine sont encore en progression de 3,8% alors que le marché presse Moto est toujours en difficulté avec une tendance à -13,4%.

La stratégie des numéros H et S (en kiosque plus longtemps) et le choix des thématiques mises en avant sur les couvertures ont eu un impact positif.

La part de marché PDV de Motomagazine continu d'évoluer et se situe en 2023 à 25,4%.

A noter que la contraction du réseau des PDV en moyenne à -3% par an et la diminution de la longueur des linéaires dans les PDV ne contribuent pas à une augmentation des ventes.

Nous avons perdu 3135 abonnés sur l'année, dont 2744 abonnés sociétaires Mutuelle des Motards.

Les abonnements directs évoluent à partir du MMag n°403 sous l'impact des abonnements adhérent-FFMC.

Même si elle diminue, la part des abonnements (75% des lecteurs en 2023) permet de conserver le premier rang de diffuseur de la presse moto.

En global, le nombre d'exemplaires de Motomagazine vendus (abonnements et PDV) est passé de 472.508 en 2022 à 427.586 en 2023. Soit un recul de -9,60%.

Motomagazine reste le magazine le plus diffusé de la presse moto en France

avec 41 118 exemplaires vendus en moyenne par numéro. Ce qui nous place au 143ème rang toute presse magazine confondue, devant Moto-Journal 188ème et Moto-Revue 195ème. Les Hors-Série Motomagazine étant juste derrière au 197ème rang.

Le paysage de la presse moto :

Moto&Motards a cessé sa publication. Moto-Journal est passé d'une périodicité bi-mensuelle à mensuelle. Les Editions Larivière disposent maintenant de deux magazines généralistes (MJ et MR) à périodicité mensuelle qui vont paraître à quinze jours d'intervalle et en décalage d'une semaine avec nous.

Ce qui va beaucoup changer le paysage de la presse moto en 2024.

2023 – Résultat

Le chiffre d'affaire 2023 (3,2 M€) est similaire à 2022 et les charges sont en diminution par rapport à 2022. Mais pas suffisamment pour assurer l'équilibre.

L'exercice 2023 est déficitaire.

Nous bénéficions toujours d'un soutien de trésorerie de la part de Mutuelle des Motards et aussi de la FFMC par l'apport d'abonnements.

MotoMagazine continue de plaire.

Le coût du papier qui avait subi une très forte augmentation en 2022 (+117%) a baissé de 20% en 2023.

Les rendez-vous vidéo continuent de contribuer au développement de la chaîne Youtube.

Les ventes des Hors-Séries sont très irrégulières, en fonction du thème et de la période de parution. L'inversion de l'ordre de parution du Tourisme et du Spécial trail a été préjudiciable aux deux.

Concernant GPMAG les ventes en PDV

progressent de 2,1% durant l'année et les abonnements de 4,5% en moyenne. Les débriefs vidéo en direct tous les lundi soir après chaque GP contribuent à sa promotion.

La vidéo continue de se développer et contribue à la notoriété de Motomagazine.

Elle permet aussi de gagner des parts de marché publicité auprès des annonceurs.

Pour la partie publicité, en un an seulement, nous avons repris le 1er rang en part de marché en nombre de pages et d'annonceurs.

2024 - Perspectives :

Malgré le coût élevé du papier et de l'impression, nous continuerons de publier 11 numéros de MotoMagazine.

Notre priorité est le développement des abonnements tant papiers que numériques.

Il n'est pas prévu d'augmentation du prix au numéro, mais des ajustements en fonction de la pagination, tant pour Motomagazine que pour les HS.

Le prix de GPMAG est ramené à 9,90€. Le tarif des abonnements ne change pas.

Des tarifs très préférentiels existent pour les adhérents FFMC et les sociétaires de la Mutuelle des Motards.

Du côté des principaux chantiers, les nouveaux outils sont opérationnels.

La nouvelle boutique est en ligne depuis le 12 mars. La souscription en ligne, la gestion des comptes abonnés et l'accès des abonnés sont ainsi simplifiés (plus qu'un seul identifiant/MdP).

Il nous reste à mettre en place des API pour optimiser le parcours de souscrip-

tion des sociétaires depuis la Mutuelle des Motards. Pareil du côté FFMC pour les adhérents.

En outre elle nous permettra de reconstruire une offre textile, goodies, etc.

Notre site internet dédié à la vidéo est en ligne depuis quelques mois. Il regroupe l'intégralité de nos vidéos pour faciliter l'affichage et la recherche par thèmes et par moteur de recherche interne.

Nous préparons d'un nouveau site internet motomag sur Wordpress. Son contenu sera allégé et réparti dans de moins nombreuses rubriques. L'objectif est de rendre ce site conforme aux critères d'un SPEL (site de presse en ligne) et ainsi profiter des avantages de la presse (N° de CPPAP, taux de TVA presse et monétisation du contenu)



Les liseuses en ligne, pour la version numérique française et anglaise de GPMAG, sont opérationnelles et nous enregistrons des abonnements numériques de tous origines dans le monde pour la version anglaise. Pour l'instant les chiffres sont modestes, mais progressent doucement.

GPMAG a reçu le label de Dorna, le promoteur du MotoGP. Nous comptons sur ce label pour promouvoir le titre.

Peu de changement dans l'équipe.

Cécile Gautry chargée de la partie accueil et gestion du courrier passe à temps plein pour renforcer le service abonnement.

Milan BONNET-SIGALO nous a rejoint en tant qu'alternant en formation pour le montage vidéo.

Mutuelle Des Motards



Le contexte marché 2RM

Dans ce contexte économique peu favorable à l'investissement dans des nouveaux véhicules, le marché des deux-roues motorisés a été contrasté en 2023 :

Il réussit à se maintenir à un haut niveau sur les cylindrées supérieures à 50 cm³. Avec 793 786 deux-roues ayant fait l'objet d'une transaction (hors cyclomoteurs et tricycles et quadricycles à moteur), notre marché progresse de +1,3% représentant un surcroît de 10 000 transactions par rapport à l'année dernière. Ceci s'explique notamment par une offre étoffée et diversifiée de la part des constructeurs, notamment sur le segment de la moto.

Côté cyclomoteurs, les transactions sont par contre en net recul. Le segment du neuf connaîtrait un repli de plus de 20% par rapport à l'année précédente avec moins de 75 000 unités vendues contre près de 100 000 en 2022. Ce segment, stimulé les années précédentes par le développement des flottes électriques à destination de professionnels, a marqué un temps d'arrêt cette année. Par ailleurs, il est important de noter que ce segment est en concurrence avec les Eging de Déplacement Personnel Motorisés.(EDPM)

Les EDPM et vélos à assistance électrique, ayant connu des années record de ventes les années passées, entrent dans une phase de consolidation depuis

l'année dernière. En 2023 on estime un nouveau recul des ventes compte tenu du taux d'équipement déjà élevé des français, qui est toutefois compensé par une réelle montée en gamme des engins. Aujourd'hui la France compterait plus de 2,5 millions d'utilisateurs en France.

Ce volume de transactions élevé est essentiel au développement de la Mutuelle puisque l'acquisition ou le changement de véhicule (quel qu'il soit) constitue un moment privilégié dans la recherche ou la mise en concurrence des propositions d'assurance.

Le marché de l'assurance

Les cotisations de l'assurance automobile poursuivent la reprise amorcée en 2021. En 2023, la branche automobile enregistre une progression de ses cotisations de +5 % (à fin novembre), dépassant nettement le niveau enregistré en 2022 à la même période (+3,2%). Côté sinistralité, la tendance est à un recul de la fréquence avec -3,9 % sur les onze premiers mois.

Par contre il y a une très forte inflation des coûts et notamment de la réparation pour la branche automobile, que ce soit au niveau des coûts moyen des pièces (+7,5% entre 2023 et 2022), du coût horaire de la main d'œuvre (+5,4%) ou des ingrédients de peinture (+9,6%), selon le dernier rapport du SRA.

Le contexte Accidentologie routière

Selon les chiffres de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), 3 170 personnes sont décédées sur les routes en France métropolitaine

en 2023 : ceci représente une baisse de 3% par rapport à 2022. Le nombre de blessés graves est également en baisse de 0,7% (15 847 blessés).

De manière spécifique, une baisse de la mortalité routière (-1,5%) est également observée pour les utilisateurs de 2/3 RM (707 personnes soit 22% de la totalité des personnes décédées sur la route) tandis que le nombre de blessés graves est quant à lui stable (5349 personnes, soit 33% de la totalité des personnes blessées sur la route).

Le nombre d'utilisateurs d'EDPM décédés connaît une augmentation significative de 20% en 2023 (42 en 2023 contre 35 en 2022) tandis que le nombre de blessés graves (643 personnes) connaît une hausse plus modérée (+6,6% en comparaison de 2022). La mortalité à vélo (musculaire et électrique) est en baisse de 7,8% (226 personnes tuées), ainsi que le nombre de blessés graves (-4,6%, soit 2508 personnes blessées gravement).

Les faits marquants de la Mutuelle

En 2023, la Mutuelle a fêté ses 40 ans. Et ces 40 ans, nous les avons fêtés, comme il se doit : ensemble ... Au cours des Very simple fests, du salon de la moto de Lyon ou encore tout au long de l'année lors de nos plus de 300 actions terrains ou rencontres, mais bien sûr aussi, durant nos Assemblées Régionales ou notre Assemblée Générale au cours desquelles nous avons soufflé, ensemble, nos 40 bougies. Depuis 40 ans, la Mutuelle des motards

invente, innove, se réinvente pour proposer et garantir à chaque motard et plus généralement, à chaque rider, un maximum de protection dans la pratique de sa passion : quarante années de liberté partagée et d'entraide mutualiste, qui ont permis à la Mutuelle de s'imposer comme l'assureur spécialiste de l'assurance 2/3 RM et des usages qui en découlent.

En 2023, la Mutuelle a par ailleurs continué de faire évoluer son organisation interne, tandis que le déploiement des Maisons des Motards et l'entrée en fonction des Responsables Territoriaux s'est poursuivi, dans le but d'acquérir une connaissance toujours plus pointue des écosystèmes motards locaux et de leurs singularités. De cette manière, la Mutuelle gagne en pertinence, dans la proximité des liens tissés avec chaque sociétaire, dans la qualité de son offre régulièrement étoffée et dans l'accompagnement des sociétaires en cas de besoin.

L'Association pour la Formation des Motards



La rédaction de la convention qui conviendrait aux 2 parties se poursuit. Elle servira à organiser les relations entre les deux structures et à déterminer leurs rôles lors d'actions communes.

Le nouveau montant de la cotisation, validé aux dernières Assises, a permis la régularisation de l'année 2023 et d'anticiper la cotisation 2024.

86 antennes départementales

qui représentent
93 départements :
la FFMC
sur tout le territoire.



Les commissions de travail de la FFMC

Elles font partie de la FFMC et ont été créées pour répondre à une problématique spécifique :
lutte contre le vol, aide juridique ou formation des jeunes.



Les structures

Créées par la FFMC pour répondre aux besoins des usagers de 2 et 3-roues motorisés.



Les associations adhérentes

Ce sont des associations d'envergure nationale qui se reconnaissent dans les valeurs de la FFMC et choisissent d'y adhérer.



FFMC

Fédération Française des Motards en Colère

Les Éditions de la FFMC



Créée par la FFMC en 1983
pour informer en toute impartialité les usagers de 2 et 3 roues motorisés.

La FFMC est adhérente de la FEMA

Fédération of European Motorcyclists' Associations
(Fédération des Associations Motocyclistes Européennes)

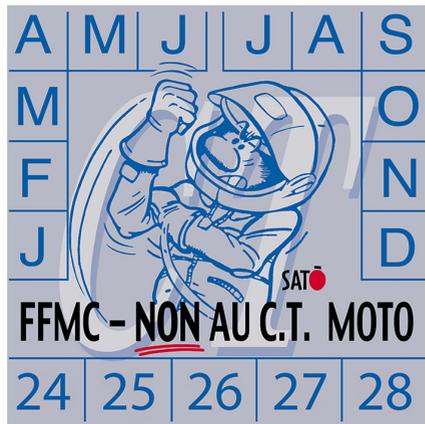


PARTIE 2

LES ACTIONS DE LA FFMC

A - RELATIONS INSTITUTIONNELLES - LE LOBBYING

Les combats de la FFMC CT, ZFE, stationnement payant...



Le combat actuel qui occupe la FFMC est bien sûr le contrôle technique des deux-trois roues motorisés (CT2RM).

Après avoir rencontré à plusieurs reprises le Ministre des transports afin

d'éviter le contrôle technique (CT), nous avons fait campagne pour répondre massivement à la consultation publique. La réponse des motards a été l'une des plus spectaculaires pour ce genre d'exercice avec plus de 16 000 contributions. Pour autant, le gouvernement n'en a pas tenu compte et a publié le décret 23 octobre 2023 pour une mise en application le 15 avril 2024.

La réaction de la FFMC a été de lancer trois recours auprès du Conseil d'État et l'appel au boycott (#balancetoncentre, guide du boycotteur,...) des centres qui font du CT2RM.

Nous avons été invités par le Président de Mobilians (toutes branches donc) à discuter de la mise en place du CT2RM dans leurs locaux de Meudon, en présence des patrons des sociétés de CT Dekra, Autosur, Autovision-Motovision, Securitest, avec à notre demande, les représentants de la branche 2RM de Mobilians.

Bien entendu, cette invitation fait suite à la gêne que nous leur provoquons avec nos opérations #balance ton centre en particulier, preuve que cette action porte ses fruits, et qu'il faut impérativement continuer de poser les questions aux centres !

Les deux camps ont discuté, chacun est bien entendu resté sur ses positions, les opérateurs de CT "obligés" de passer au CT2RM, et nous, "obligés" d'y résister par tous les moyens. Nous avons aussi insisté sur le fait que nos opérations étaient non-violentes et sans dégradations : il est important de s'y tenir pour éviter les effets "black blocks" qui ont masqué les revendication des dernières manifestations (réforme des retraites par exemple). Pour soutenir ces démarches, plusieurs manifestations ont été organisées par les antennes.

La FFMC est déterminée à ne rien lâcher : le combat continue !

Mobilité (CIF, covoiturage)



L'enjeu pour la FFMC est ici la libre circulation de nos engins à 2 et 3 roues motorisées face à la contrainte des stationnements payants et des ZFE. Pour autant l'expérimentation de la CIF poursuit son cours jusqu'en août avec des résultats, pour l'instant, favorables aux motards. Nous sommes vigilants face à la mise en place concomitante de l'expérimentation des voies réservées (covoiturage) afin de permettre aux usagers d'y rouler en toute sécurité. Cela a occasionné une rencontre avec

la Déléguée Interministérielle à la Sécurité Routière, le 5 février 2024

L'instauration d'un groupe de travail "mobilité" doit offrir des outils aux antennes pour lutter contre les ZFE et anticiper la fermeture de certaines routes aux usagers 2RM

Relations Pouvoirs Publics

Dans le cadre de notre combat contre le CT2RM, la FFMC a rencontré plusieurs fois le Ministère des Transports et la DGEC. Nous avons écrit à la 1ere Ministre pour revenir aux mesures alternatives au CT. Sa non réponse nous a permis d'effectuer un premier recours auprès du Conseil d'Etat.

Le député Sacha Houillé, président de la Commission des Lois de l'Assemblée Nationale a écrit à la Commission Européenne pour savoir si la décision du conseil d'État était légitime, si il n'allait pas au delà de ses prérogatives. Par ailleurs, il a permis d'obtenir ce renouvellement de l'agrément de l'Éducation Nationale.

La FFMC a été auditionnée au parlement par la mission d'information parlementaire sur les ZFE de l'Assemblée Nationale, ainsi que par la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat.

Par ailleurs, le député Sacha Houlié a également porté la loi n° 2023-479 visant à rétablir l'équité en ouvrant la possibilité d'utiliser les droits cumulés à la formation professionnelle (Compte

personnel de Formation) afin de passer le permis moto (A2 ou A1) dans les mêmes conditions que le permis de conduire automobile ou poids lourds.

Hugo Bessenay, notre mandataire affaires publiques, continue son travail auprès des députés concernant la prime à la conversion, l'E85 et la loi rodéo (récupération des véhicules après saisie)

Conseil national de sécurité routière (CNSR)

Les 3 commissions se sont réunies une fois par mois tout au long de l'année qui est la dernière du mandat CNSR en cours qui s'achève le 1er trimestre 2024.

La FFMC est vice-présidente de la commission Véhicules Technologies Innovantes et Infrastructures (VTI).

La majorité des travaux de l'année a été consacrée à la rédaction d'une recommandation sur le Management local de la sécurité Routière, recommandation que la FFMC appelait de ses vœux depuis le mandat précédent, tant il est vrai que nous sommes particulièrement bien placés pour savoir que sans un travail de mise en œuvre sur le terrain, au plus près des usagers, les grandes décisions de sécurité routière ne restent souvent que des vœux pieux. La FFMC a d'ailleurs été auditionnée par le CNSR à cette occasion et elle avait au préalable consulté ses 86 antennes sur leur vision de terrain de ce management. Après de nombreuses autres auditions, des heures de rédaction et de relecture, la recommandation a été présentée au

Bureau du CNSR puis en plénière le 15 décembre où elle a été adoptée à l'unanimité, le Président du CNSR la qualifiant de recommandation « cadre » pour l'avenir de la SR. Certains des items travaillés en commission avec déjà été repris par la Première Ministre lors du Comité Interministériel de juillet 2023. La rédaction d'une autre recommandation sur les bases de données d'accidents et le moyen de les « croiser » (celles des fiches BAAC, celles des pompiers, celles du SAMU, celles des hôpitaux, celles des véhicules...) à des fins de recherche et d'amélioration de la prise en charge des blessés, d'amélioration des infrastructures, etc... a été votée également et servira de base à un travail plus approfondi sur ce sujet lors du prochain mandat du CNSR.

Conseil supérieur de l'éducation routière (CSER)

La FFMC siège au Conseil Supérieur de l'Éducation Routière.

Ce Conseil, très technique, qui est censé se réunir 2 ou 3 fois par an n'avait pas été convoqué depuis septembre 2022. Sa mission se concentre autour de l'enseignement de la conduite et des réformes du (des) permis de conduire et il regroupe des collèges de représentants de la profession, d'usagers, de représentants de l'Etat sous la présidence de la Déléguée Interministérielle à la SR. Il s'est réuni le 8 janvier 2024 pour un bilan 2023 et le prévisionnel 2024. Les débats ont largement tourné autour des annonces de la première Ministre lors du Comité Interministériel à la SR en juillet 2023 et tout particulièrement l'annonce du

permis B à 17 ans sans que le CSER n'ait été consulté. A savoir, ce conseil intervient sur les arrêtés et décrets concernant le code de la route avant qu'ils ne soient publiés. Son rôle n'est donc pas d'agir a posteriori, mais bien a priori. En ce qui concerne plus spécifiquement la FFMC et les usagers de 2RM, un groupe de travail va être mis en place par la Déléguée pour un travail approfondi sur les critères de labélisation des écoles qui dispensent des « passerelles » 2RM (formation qui donnent accès à un permis sans passage devant un inspecteur) soit les permis AM (scooter, ex BSR), les B/125 (7h de formation pour conduire une 125 avec un permis B de plus de 2 ans) et le A2/A (au bout de 2 ans de permis A2, 7h de formation pour accéder au A). La FFMC participera à ce groupe de travail.

FEMA - Fédération européenne des associations de motocyclistes

La FEMA évolue, nous devons être un acteur de cette transformation et nous impliquer encore plus, au niveau international pour la promotion du 2RM "



Lobbying

La Fema porte la voix des motards et des utilisateurs de deux-roues motorisés (2RM) auprès des institutions européennes. Elle entretient des contacts suivis avec tous les autres acteurs du monde du deux-roues motorisé et les institutions en charge de ces dossiers car la mobilité en 2RM reste un grand oublié dans les projets des différents pays. Ainsi la Fema est intervenue sur plusieurs dossiers. La sécurité routière, en premier car la mortalité des usagers des 2RM reste importante, notamment lors du séminaire « Réduire la mortalité routière parmi les motocyclistes », organisé par le Conseil européen de la sécurité des transports (ETSC). Les infrastructures routières via un groupe de travail mondial de 15 experts, dirigé par SMC et FEMA qui a collecté toutes les informations disponibles sur les infrastructures sûres pour les motocyclistes. Enfin les propositions visant à établir des limites de vitesse différentes pour les voitures et les motos et des limites de vitesse différenciées pour les titulaires de permis moto A1, A2 et A ont été rejetées lors d'un vote à la commission des transports et du tourisme du Parlement européen.

Test Mobilité

Les FFMC 04/05, 06, 33, 69, 67 et 59 ont réalisé ces tests, à la demande de la FEMA au sein de leurs territoires. Merci à elles.



Les autres pays participants ont été Chypre, l'Islande et l'Irlande. Sans surprise le global « temps, coûts et facilités de stationnement » permettent aux 2RM de se placer en tête de ces comparatifs. La FEMA propose de réaliser ces tests mobilité tous les 2 ans : rendez vous en 2025 !

Organisation interne



La FEMA a évolué en 2023 et cela se poursuivra en 2024. Après la décision du membre espagnol ANM de ne pas renouve-

ler son adhésion le membre autrichien jusque là « invité » Biker's Voice de ne pas adhérer, au second semestre 2023, ils ont finalement rejoint la FEMA à l'AG de Février 2024

Un membre anglais BMF a annoncé son retrait en 2024. Avec ces départs, les revenus de la FEMA diminueront et les organisations membres n'envisagent pas d'augmenter leur niveau de contribution. Aussi le conseil d'administration a décidé de suspendre la recherche d'un nouveau secrétaire général (Dolf est parti en retraite le 1er novembre). Il ne subsistera qu'un salarié, Wim, pour

le fonctionnement courant.

En conséquence, les organisations membres de la Fema devront s'impliquer davantage, en matière de lobbying auprès de leurs élus européens ou de prospective pour rechercher l'adhésion de nouveaux membres, en particulier vers le sud de l'Europe peu représenté. D'autre part la Fema recherchera à réduire ses coûts, par exemple en privilégiant les réunions en ligne.

Enfin lors du Committee Meeting d'octobre la décision a été prise de plafonner à 12K€ le montant de l'adhésion des membres ainsi que le nombre de voix afférent, afin d'éviter qu'une ou plusieurs organisations membres n'aient un poids trop important lors des votes.

Les conséquences sont également significatives au sein du board – le bureau – qui comprend six membres, car deux, la présidente et le trésorier, sont des adhérents de BMF. Afin de compléter le board les élections du Committee Meeting de février 2024 ont permis l'élection de nouveaux membres. Le board est maintenant constitué par Odd Terje Dovik (NMCU, Norvège) président, Eric Maldiney (FFMC, France), Jari Kielinen (SMOTO, Finlande), Jesper Christensen (SMC, Suède), Michael Noonan (IMA, Irlande), Steinmar Gunnarsson (BLS, Islande) la présidence étant dévolue à Odd Terje Dovik et la trésorerie à Eric Maldiney.

Nous avons réaffirmé notre soutien à la Fema et notre volonté de continuer à œuvrer avec elle. Nous mobiliserons toutes les ressources possibles pour une meilleure prise en compte des utilisateurs de 2RM sur les routes européennes et internationales.

B - COMMUNICATION

La communication de la FFMC continue de se déployer urbi et orbi avec de nombreuses interventions dans la presse et les médias moto comme grand public.

Communication Externe

Site internet, une cinquantaine d'articles publiés :

les campagnes le saviez vous / les détonnements de pubs

Création d'un site dédié : balance-toncentre.org inventaire des centres de contrôle technique qui feront (ou pas) le #CT2RM.

Lancement du mot d'ordre 'YES Chicane' à l'occasion du salon de Lyon, contre le bruit excessif de certains deux-roues motorisés.

Communication Interne

Les listes de discussion et les télé-réunions ont permis aux différents groupes de travail de se réunir et d'œuvrer pour la réalisation de leurs objectifs. D'autres développements sont en cours dont le déploiement de l'extranet pour les antennes, et la mise à disposition de listes de diffusion pour chaque antenne à l'attention de leurs adhérents.

Réseaux sociaux

Les positions de la FFMC sont bien relayées sur les plate-formes où la FFMC nationale est présente mais aussi et sur les comptes des antennes départementales qui montent en puissance avec une communication plus " motarde " que la communication institutionnelle de la FFMC nationale.

Facebook : 16 000 abonnés
Instagram : 3 800 abonnés
X (ex twitter) : 13 500 abonnés
Linkedin : (petit nouveau) 400 abonnés.

À noter l'implication active d'adhérents du GT Jeunes pour l'animation de nos réseaux sociaux, avec Rayane MERABET (FFMC PPC) pour Instagram et Jean Vincent HAY-NAPOLEONE (FFMC31) pour Twitter qui secondent efficacement notre " community manager " Eric Thiollier face aux armées de trolls qui rôdent sur les réseaux sociaux.

La Boutique FFMC

L'antenne PPC a proposé la gestion d'une boutique nationale qui propose différents goodies aux sympathisants et une offre d'articles aux antennes <https://www.boutique-objet.fr/fr/FFMC/>

C - FORMATION - ÉDUCATION

Formation des militants

Formation bêta

En avril 2023 avait lieu le lancement de la formation des militants test. A la suite de celle-ci, il a été décidé de mettre en place une seconde formation bêta en septembre 2023 pour permettre de finaliser le programme qui sera mis en place pour l'avenir. Cette formation a pour objectif de revoir avec les militants les fondamentaux de la FFMC et de présenter l'ensemble du Mouvement Motard FFMC pour permettre à nos militants de développer leur connaissance du fonctionnement national de la FFMC.

Groupe de travail Formation

Parallèlement à la formation bêta, ses membres ont aussi travaillé sur la mise à jour du programme de formation qui sera dispensé aux militants de notre association. L'objectif est bien de former l'ensemble de nos adhérents qu'ils soient impliqués au sein d'un bureau d'antenne ou non. La connaissance de notre mouvement permet de comprendre son fonctionnement et d'envisager l'avenir. Le but est également de faire monter en « compétences » et d'impliquer chacun de nos adhérents. Les différentes formations qui seront mises en place se veulent complètes, on y trouvera donc des appuis techniques, juridiques, politiques et historiques. Dans cette optique d'évolution, le groupe de travail s'est attaché à mettre en place un projet visant à faire évoluer celui-ci vers une Commission permanente de la FFMC pour la Formation.

Projet d'une Commission Formation

L'objectif est donc de faire évoluer le GT Formation vers une Commission Formation permanente et pérenne dans le temps, afin de mieux former nos militants. Elle devra proposer un parcours de formation du militant en inventoriant les besoins en formation et en rédigeant un catalogue de l'existant. Ce projet sera débattu lors de notre Assemblée Générale qui se tiendra cette année...

ERJ

Commission ERJ

La commission s'est dotée d'un nouveau logo pour moderniser son image. La commission ERJ s'est réunie à trois reprises : en avril, septembre et décembre

2023.

Elle a lancé plusieurs chantiers : la refonte de la page ERJ du site national, la création de contenu et de support de communication, la rédaction de fiches pédagogiques permettant aux enseignants de prolonger le dialogue avec les élèves autour de la sécurité routière au travers de leur matière respective.

Interventions et intervenants ERJ

La FFMC compte, depuis la naissance du



programme, 1152 intervenants ERJ bénévoles (480 formés en stage, accompagnés de 672 assistants). Pour l'année scolaire 2023-2024, 234 interventions ont déjà été effectuées dans toute la France à la date de rédaction de ce rapport (10/04), selon notre système SIDES de suivi des interventions en milieu scolaire. Cela correspond à 801 classes visitées.

L'année a été marquée par une multiplication des échanges et des rencontres entre intervenants. Virtuellement, sur la liste mail, les discussions ont été alimentées grâce à des questions posées, des documents échangés, des récits d'expérience.

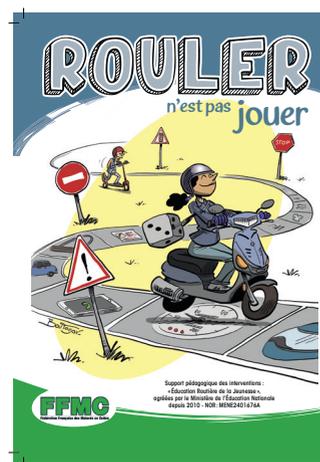
Les intervenants se sont rencontrés lors des JTI où deux ateliers étaient consacrés à ERJ et en région lors de réunions dédiées.

Formation d'intervenants

La formation qui s'est déroulée à Montreuil les 2-3 décembre 2023 et 6-7 janvier 2024 a permis de former 16 nouveaux intervenants.

Le lancement de la formation ERJ+ a été fait en avril 2024. Son objectif est de proposer aux intervenants, qui ont été formés au début du programme Education Routière de la Jeunesse et toujours actifs, un renforcement et une remise à niveau par le biais d'échanges. Cette formation permettra une réactualisation des connaissances.

Agrément Éducation nationale



Après une longue attente, le Directeur Général de L'Éducation nationale a accordé par courrier du 9 novembre 2023 le renouvellement de l'agrément sous la référence NOR : MENE2401676A .

D – JURIDIQUE

L'actualité et le combat contre le contrôle technique ont amené la FFMC à une grosse activité juridique.

Depuis les dernières Assises le volume de textes juridiques, réglementaires, législatifs soumis à l'étude du Bureau national a été particulièrement important. Notre mandataire Affaires Publiques,

dont la profession est au carrefour du droit et de la communication, a rédigé un "position paper" sur le contrôle technique des 2RM.

La FFMC a déposé plusieurs recours devant le Conseil d'État :

Le 1er septembre 2023 un recours a été déposé suite à la non-réponse de la Première Ministre au courrier de la FFMC envoyé le 23 mai demandant de retravailler les mesures alternatives au CT qui vaut décision implicite de refus de transcrire les mesures alternatives.

Un second recours a été déposé contre les textes du décret et de l'arrêté, du 23/10/2023, le 22 décembre 2023. Le délai de traitement des recours est de l'ordre de 10 à 12 mois.

Un troisième recours, rejeté depuis, a été déposé le 22 mars 2024 demandant la suspension de la mise en place du CT2RM le 15 avril 2024, dans l'attente des jugements des deux recours déposés en 2023.

La FFMC a mis à disposition des militants un guide juridique "guide du boycotteur" pour ceux qui ne souhaitent pas passer le contrôle technique.

C'est dans ce contexte de droit administratif, qu'un magistrat ancien président du tribunal administratif de Clermont Ferrand a été invité à rejoindre la CJ. La charte de la commission a en conséquence été aménagée afin de s'ouvrir aux différents professionnels du droit.

PARTIE 3

LES FINANCES DE LA FFMC

INTRODUCTION

Si cette année 2023 se révèle dans la continuité de la précédente, nos activités associatives ayant suivi leur cours normal, nous avons enregistré une forte reprise (+ 15 %) des adhésions, en raison notamment du combat contre le contrôle technique.

Par rapport à l'an passé, les produits sont en progression (6 %) ainsi que les charges (20 %). Mais le différentiel en faveur des produits permet de constater un résultat positif de 56.376 €. La comparaison avec le prévisionnel 2023 diffère : les recettes sont supérieures au prévisionnel alors que les dépenses sont contrôlées et conformes aux prévisions.

Synthèse compte de résultat	2022	2023	Prév.2023	Évolution 2023/2021	
NOMBRE D'ADHERENTS	7323	8425	8000	1102	15%
Total des produits	566 045 €	599 429 €	515 200 €	33 384 €	6 %
Total des charges	450 809€	543 053 €	561 000 €	92 244 €	20%
Excédent/Perte	115 236 €	56 376 €	- 45 800 €	-58 860€	-51%

La situation bilancielle reste très saine : nos disponibilités en fin d'année (811.985 €) permettent de couvrir près de 18 mois de charges. Cette thésaurisation est indispensable pour garantir notre pérennité et le paiement des charges nécessaires au fonctionnement de notre association telles notamment les salaires, loyers, déplacements, assises, JTI, formations ERJ ou soutien aux Éditions de la FFMC.

NOS RECETTES

Produits	2022	2023	Prév.2023	Évolution 2023/2022	
Ventes de marchandises (dont livre 40)	21 152 €	3 023 €	6 600€	-18 129 €	-86% %
Services vendus (refact.ass, ERJ, JTI)	73 679 €	76 521 €	53 000€	2 842€	318 %
Ressources associatives (adhés., dons)	462 872 €	494 929€	450 000€	32 057 €	7 %
Abandons de frais bénévoles	6 473 €	5 338 €	4 000 €	- 1 135€	462 %
VENTES POUR LES EDITIONS FFMC (ABOS)		5 050 €		5 050 €	n/c
Produits financiers	1 617 €	12 646 €	1 600€	11 029 €	60 %
Produits exceptionnels	252 €	1 922 €	0 €	1 670 €	96 %
Total des produits	566 045 €	599 429 €	515 200 €	33 384 €	6 %

Les recettes s'élèvent à 599.429 €. Les produits sont constitués à plus de 80 % de nos ressources associatives. Celles-ci sont plutôt en progression et comprennent notamment :

- Les recettes provenant des adhésions des personnes physiques, qui représentent 251,3 k€ pour 8.425 adhésions alors que nous étions à 7.323 adhésions en 2022 ;
- Les cotisations des personnes morales (dont les antennes et l'Assurance Mutuelle des Motards), sont restées stables à 214,9 k€ contre 218,6 k€ en 2022 ;
- Les dons, essentiellement reçus en ligne, dont la progression suit celle des adhésions, à 22,6 k€ contre 21,1 k€ en 2022.

A noter parmi les autres produits, même si leur impact est moindre :

- La bonne participation à la couverture des frais liés à l'organisation des Assises et des JTI (« Journées Techniques et d'Information ») ;
- Les produits financiers atteignent plus de 12 k€ avec la hausse des taux d'intérêts ;
- Les ventes d'abonnements des Editions, MotoMag et GPMag, accessibles depuis notre site via l'espace « membre » depuis le 1er septembre 2023 ;
- Les abandons de frais des bénévoles à l'occasion de tous déplacements.

En ce qui concerne les adhésions, l'année 2023 aura connu un départ performant avec près de 3.800 adhésions à fin janvier 2023, ce qui déjà augurait que notre objectif de 7.500 serait dépassé. Cette embellie s'est poursuivie au 1er trimestre 2023, près de 6.500 à fin mars 2023 et s'est maintenue pour atteindre 8.425 en fin d'année.

NOS DÉPENSES

Charges	2022	2023	Prév.2023	Évolution 2023/2022	
Variation de stock	-521 €	1 985 €	2 000 €	2 506 €	-481 %
Achats (dont livre 40 ans)	15 174 €	8 228 €	11 000 €	- 6 946 €	-46 %
Achats Editions FFMC (abos)	0	51 752 €	50 000	51 752 €	n/c
Locaux SN	26 374 €	26 351 €	30 000 €	- 23 €	0 %
Honoraires(expert-compta, ERJ,...)	20 376 €	21 567€	41 000 €	1 191 €	6 %
Déplacements	53 947 €	62 290 €	63 000 €	8 343 €	15 %
Assises et JTI	77 616 €	96 972 €	85 000 €	19 356 €	25 %
Autres charges externes	57 016 €	56 177 €	64 000 €	-839 €	5 %
Salaires et charges sociales	193 616 €	212 156 €	211 000 €	18 540€	10%
Dotation aux amort. et provisions	6 664 €	6 418€	6 000€	- 246 €	- 4 %
Charges exceptionnelles	25 €	1 142€	0 €	1 117€	n/c
Total des charges (rappel)	450 809 €	543 053 €	561 000€	92 244€	20 %

L'AVENIR DE LA FFMC

Nos dépenses s'élèvent à 543 k€. Elles sont en hausse par rapport à l'exercice précédent (451 k€) mais, grâce à un strict contrôle des coûts, proches du prévisionnel (561 k€).

Cette hausse concerne essentiellement :

- Les achats d'abonnements en soutien des Éditions de la FFMC, conformes à la prévision ;
- Les frais relatifs aux Assises et JTI, les tarifs des hébergeurs ont considérablement augmenté ;
- Les déplacements, en hausse également, mais conformes aux prévisions ;

Toutefois, les honoraires sont restés proches de 2022 et en deçà de la prévision : la médiation pour le compte des Editions de la FFMC sera réglée probablement en 2024 et les honoraires d'avocats relatifs au recours auprès du Conseil d'Etat concernant le contrôle technique moto sont partiellement décalés sur l'exercice 2024.

PERSPECTIVES

Les enseignements de cette année 2023 nous montrent qu'il est nécessaire de revoir notre prévision initiale de 2024 pour tenir compte à la fois d'un bon niveau de ressources, porté par les adhésions, et d'une croissance des charges (charges d'honoraires reportées en 2024, augmentation de la masse salariale et soutien aux Editions de la FFMC maintenu dans une moindre mesure).

En ce début d'année 2024, les adhésions restent à un niveau important - plus de 7.000 à fin avril - ce qui pourrait amener à plus de 8.000 en fin d'année, sous réserve bien entendu du maintien d'un bon niveau de mobilisation.

Pour 2025 et compte tenu des informations observables, nous restons sur une prévision proche de 2024, produits et charges restant à un niveau voisin.

Quelle fédé pour demain ? Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 15.9 % des personnes qui passent le permis A2 sont des femmes et deviennent motardes – sans tenir compte des passagères – . Au sein de la Fédé, 9 % de nos adhérents sont des adhérentes. Même si des progrès significatifs sont à noter au sein de notre société, le constat est probant : le milieu de la moto est résolument masculin !

Pourtant vecteur de liberté, d'émancipation, la moto aurait pu trouver grâce aux yeux de ces dames depuis longtemps. Alors pourquoi l'essor du nombre de prétendantes à la pratique du 2RM est récent ? Est-ce que les hommes leur ont fait mauvais accueil ? Est-ce l'accidentalité des 2RM qui a eu le dessus sur des femmes qui, on le sait, sont plus prudentes/raisonnables ? Ou sont-elles moins dans le défi que les hommes ?

Pourtant, de plus en plus d'instances recommandent et même obligent à une parité au sein des commissions et il est difficile, pour le FFMC, avec un si faible taux d'adhérentes de pouvoir toujours remplir ces conditions.

De plus, lors de rendez-vous avec des élus , des représentants de l'État ou au sein de conférence, l'image des motards, s'en verrait nettement améliorée, avec des arguments et une écoute qui seraient sûrement bénéfiques pour les usagers 2RM.

L'augmentation de pratiquantes ne pourra qu'apporter des avantages à la Fédé (formation , sécurité , comportements, image...) et qu'être productif pour l'ensemble des motards et des usagers de la route. Avec l'ensemble des acteurs du monde du 2RM , la promotion des femmes sera profitable pour toute la filière.

Il faut que cela soit avantageux aussi pour les femmes. Il faut que le 2RM leur apporte une identité, une liberté, une voix, de la solidarité, du respect, un espace d'échange et de convergence ainsi que de sécurité.

Tour à tour bikeuses, voyageuses, sportives, passagères, rebelles, passionnées, militantes, nous nous devons d'accueillir comme il se doit les femmes dans notre milieu car :

« le motard de demain sera une motarde ! »

La FFMC doit être le fer de lance de cette impulsion qui doit faire évoluer notre pratique !

Le Mouvement
FFMC

**Ensemble
plus forts !**

AFDM
LA FORMATION DES MOTARDS

FORMER

DEFENDRE

FFMC

Fédération Française des Motards en Colère

**Depuis plus
de 40 ans**

**mutuelle des
motards**

LIBERTÉ ASSURÉE

ASSURER

INFORMER

MOTO
magazine

**ÉDITIONS
DE LA
FFMC**

EDUQUER

**COMMISSION
ERJ**



**ffmc
Loisirs**

Membre de la



Fédération Française des Motards en Colère

FFMC

Fédération Française des Motards en Colère

Fédération Française des Motards en Colère

8 rue Jean-Jacques Rousseau 93100 Montreuil

Tel : 01 48 18 03 20 - contact@ffmc.fr

www.ffmc.fr